

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

SCP/E & A/A036236

Monsieur Roland CHASSAIN
Maire
Conseiller Général
Hôtel de Ville
13460 SAINTES MARIES DE LA MER

Paris, le 10/11/2009

Monsieur le Maire,

Vous avez fait part au Président de la République de vos préoccupations relatives aux difficultés rencontrées par les agriculteurs.

Vous le savez, la crise dans l'agriculture est au cœur des préoccupations du Chef de l'Etat qui, à l'occasion de son déplacement à Poligny le 27 octobre dernier, a souhaité donner un nouvel élan à ce secteur.

Face aux difficultés de financement de notre agriculture, il a tout d'abord annoncé la mise en place, avant la fin de cette année, d'un plan de soutien exceptionnel à l'ensemble des filières.

Pour apporter une réponse immédiate aux situations d'urgence que vivent tant d'exploitants agricoles, un milliard d'euros de prêts de trésorerie, de consolidation ou de restructuration sur cinq ans, seront mobilisés par les banques à un taux bonifié.

D'autre part, 650 millions d'euros de soutiens exceptionnels de l'Etat seront également engagés pour alléger les charges de trésorerie pesant sur les exploitations les plus fragiles. Ils se décomposent comme suit :

- 60 millions d'euros financeront la bonification des intérêts d'emprunts pour le milliard d'euros de prêts;
- 200 millions d'euros seront consacrés à la prise en charge des intérêts d'emprunts de 2009-2010 et à l'accompagnement des entreprises agricoles les plus en difficulté par des aides à la restructuration ;

.../...

- Les cotisations dues à la Mutualité sociale agricole (50 millions d'euros), ainsi que la Taxe sur le foncier non bâti (50 millions d'euros) feront l'objet d'un allègement, au cas par cas, pour aider certains exploitants à faire face à leurs échéances de fin d'année ;
- Pour l'année 2010, 170 millions d'allègement de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers et de la taxe intérieure de consommation sur le gaz naturel sont prévus ;
- Enfin, l'Etat remboursera 75% du montant de la taxe carbone dès le premier trimestre de l'année prochaine, soit 120 millions d'euros.

Outre ce plan de soutien, Monsieur Nicolas SARKOZY souhaite apporter une réponse structurelle à cette crise, tant au niveau européen, qu'au niveau national.

Il a demandé à la Commission européenne de prendre l'initiative d'une véritable régulation des marchés de matières premières agricoles afin de limiter la spéculation croissante et d'encadrer les produits financiers dérivés.

La Commission devra également proposer un renforcement effectif des outils de régulation des marchés laitiers dès le début de l'année 2010.

Par ailleurs, la préparation de la loi de modernisation de l'agriculture qui va être déposée avant la fin de l'année devant le Parlement, doit être l'occasion de porter une définition renouvelée du métier d'agriculteur en tant qu'entrepreneur responsable. Cette définition permettra, au plus tard en 2013, une mise en cohérence et une meilleure orientation de nos soutiens publics dans les domaines fiscal, social et rural, pour mieux protéger l'agriculteur. La relation contractuelle entre ce dernier et son client doit être au cœur de cette définition et sera rendue obligatoire. La mise en œuvre de ces contrats devra être déclinée dans chaque filière par des accords interprofessionnels ou par décrets.

Pour protéger plus spécifiquement les producteurs de lait dans leur relation avec les industriels ou coopératives, le Chef de l'Etat a demandé que soit prévue par la loi, dès 2010, la mise en œuvre d'une relation contractuelle équilibrée entre producteurs et transformateurs.

La loi de modernisation de l'agriculture devra également permettre de renforcer l'organisation économique des producteurs et de conforter l'observatoire des prix et des marges des produits agricoles pour accroître la transparence de leur répartition.

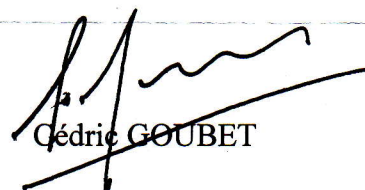
En outre, face aux distorsions de concurrence intra et extra communautaire, une mesure d'exonération de la totalité des charges patronales dues à la Mutualité française Agricole pour les travailleurs saisonniers sera mise en place. Cet effort, qui représente 170 millions d'euros supplémentaires, doit s'accompagner d'autres mesures structurelles notamment sur l'organisation de la main d'œuvre salariée étrangère.

.../...

Dans le respect du Grenelle de l'Environnement, le Président de la République a enfin demandé à M. Bruno LE MAIRE d'engager un double travail de simplification et de mise en cohérence des règles existantes en matière environnementale et sanitaire, aux niveaux national et européen. Il a annoncé son souhait d'une part, de refonder le mandat sanitaire dans un souci d'une plus grande responsabilité octroyée à l'éleveur et d'autre part, de permettre au foncier agricole de bénéficier d'une meilleure protection.

L'ensemble de ces mesures représente un effort considérable et sans précédent en faveur de l'agriculture, premier secteur industriel de notre pays.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Cédric GOUBET

Référence à rappeler
SCP/E & A/A036236